Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 42 (1995)

Heft: 4

Artikel: Appenzell : une bouffée d'air frais

Autor: Reinmann, Eduard

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-368592

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

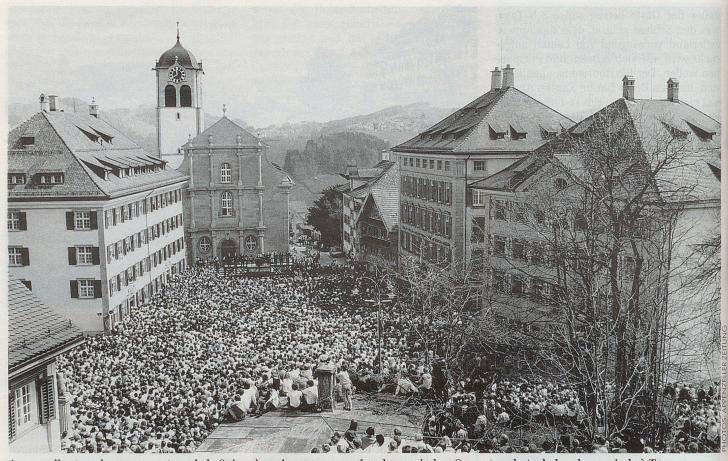
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Appenzell est un des rares cantons de la Suisse à avoir encore une «Landsgemeinde». Sur notre photo, la Landsgemeinde à Trogen.

41° assemblée des délégués de l'USPC à Herisau

Appenzell: une bouffée d'air frais

rei. Les assemblées de l'Union Suisse pour la protection civile eurent lieu les dernières années à Nottwil, Lenzbourg, Lausanne et Bâle. Il était donc grand temps de faire une fois à nouveau une révérence à la Suisse orientale. Cette année – le 29 avril – ce sera Herisau, le chef-lieu du canton d'Appenzell Rhodes-Extérieures, à qui reviendra l'honneur d'héberger l'assemblée. La rencontre est organisée par l'UPC de Saint-Gall – Appenzell. Espérons que quelques-unes de ces bouffées d'air frais qui soufflent souvent dans le pays d'Appenzell, se feront aussi sentir à l'assemblée des délégués quant au renouvellement de la protection civile suisse.

Un paysage riant et vallonné avec des villages pleins de style et beaucoup de métairies pimpantes déterminent l'aspect du canton d'Appenzell dans sa structure d'espace limité. Le paysage forme l'homme,

dit-on. On peut s'en convaincre, si l'on a la chance de connaître les Appenzellois d'un peu plus près. Ils ont un genre tout spécial — cependant un autre que celui qu'évoquent les boutades un peu simplistes à leur égard. Le visiteur se verra en face de personnes ouvertes et spontanées à l'esprit fin, dotées d'une bonne portion de bon sens. Les traditions et la culture du patrimoine leur tiennent très à cœur, et pourtant, les Appenzellois sont ouverts à ce qui est nouveau — mais toujours avec une saine pondération.

Sur les traces de l'histoire

On comprend mieux les particularités d'un canton, quand on connaît son histoire. Ce-la vaut tout spécialement pour Appenzell qui est partagé en deux demi-cantons, ce-lui des Rhodes-Intérieures et celui des Rhodes-Extérieures. Ce ne fut pas toujours ainsi.

Jusque loin dans le Moyen Age, l'Appenzell était couvert d'une immense forêt vierge.

Quand les Romains occupèrent l'Helvétie, ils laissèrent apparemment cette contrée sauvage de côté. En tout cas, on ne trouve pas d'objets archéologiques du temps des Romains dans le pays appenzellois. Ce furent les Alamans qui, envahissant la Suisse du nord à partir du quatrième siècle, défrichèrent la contrée successivement. Les actes documentent l'existence du hameau Schwänberg près de Herisau en l'année 821, de l'église de Herisau autour de 900 et des endroits Appenzell en 1071 et Hundwil autour de 1200. La contrée fut colonisée et gouvernée par le couvent de Saint-Gall et partagée en «Rhodes».

Les Appenzellois se débarrassèrent de la domination abbatiale dans deux combats devenus célèbres, celui près de Vögelisegg en 1403 et celui du Stoss en 1405, où les femmes aussi prirent les armes courageusement. Les deux batailles victorieuses encouragèrent les Appenzellois à faire des expéditions dans le Vorarlberg, dans la vallée du Rhin, et une fois même jusqu'à Innsbruck. Leur volonté d'expansion trou-



Les «Silvesterkläuse» au vieux Saint-Sylvestre (13 janvier), au-dessus d'Urnäsch.

va sa fin en 1408, lors d'une défaite près de Bregenz. C'est alors que les Appenzellois se rapprochèrent des Confédérés. En 1411, un pacte fut signé avec sept des huit vieux cantons, seul Berne ne voulut pas y participer. Les Confédérés hésitèrent longtemps à accepter les Appenzellois récalcitrants comme membres ayant les mêmes droits dans leur alliance. En 1452 on leur accorda néanmoins le statut de «canton affilié», et en 1513 ils furent accueillis, comme récompense pour leur fidélité en-

vers le pacte, comme 13e canton de la Confédération. La division d'Appenzell en deux demi-cantons fut une conséquence de la réformation, qui s'étendit de Saint-Gall jusque dans le pays d'Appenzell. La «Landsgemeinde» de 1525 opta alors pour un compromis. Mais la contre-réformation rendit la situation plus virulente. Celle-ci s'aggrava encore plus en 1588, lorsque les arbitres confédérés permirent aux Rhodes-Intérieures d'expulser les réformés hors du pays. Dans cette situation critique, les «frères ennemis» tombèrent d'accord, sous la médiation des Confédérés en 1597, de diviser le pays. Jusqu'en 1848, les deux Etats n'acceptèrent aucun citoyen ayant une autre confession que la leur, sur leur territoire. Depuis lors, les différences confessionnelles se sont estompées de plus en plus, la tolérance a pris le dessus et les intérêts communs sont devenus plus importants que les antinomies. Et pourtant - aujourd'hui encore, personne ne pense à une réunification, car les deux parties du canton se sont développées au courant des siècles bien trop différemment.

Il faut encore citer parmi les nombreuses périodes passionnantes de l'histoire appenzelloise, la période helvétique, pendant laquelle les deux Appenzell et le canton de Saint-Gall furent entre 1798 et 1803 réunis sous la dictature napoléonienne, sous le nom de «canton du Säntis». Ce fut un épisode – pas plus.

Une économie résistante

Dans l'industrie et le commerce de l'Appenzell des Rhodes-Extérieures, ce sont les entreprises de petite et moyenne envergure qui sont prédominantes. Elles essayent de garder leur compétitivité par une offre de produits spécialisés et hautement qualifiés. Bien que l'industrie traditionnelle des textiles et des vêtements soit toujours encore très importante, la structure des branches a pu être élargie considérablement pendant les derniers siècles. A côté de l'industrie des textiles et des vêtements, ce sont surtout l'électronique, l'électrotechnique, l'industrie métallurgique et l'industrie des machines ainsi que l'industrie transformatrice du bois qui jouent un rôle important. Le commerce en Rhodes-Extérieures est très efficient, et s'est montré, aussi dans les dernières années de récession, très concurrentiel. Et



pourtant, l'offre de places de travail ne peut pas tenir le pas avec l'augmentation démographique. D'après le recensement de la population en 1990, on compte 11 274 personnes travaillant à l'extérieur contre 6875 venant y chercher du travail. Dans l'économie rurale, l'accent principal est donné à la prodution laitière et à l'élevage du bétail. A peu près la moitié de la superficie du canton est utilisée pour l'agriculture. Les 1317 entreprises (recensement 1990) exploitent en movenne une surface d'environ dix hectares. Chaque propriétaire a en moyenne 27 pièces de

bétail et 52 cochons.

Dans le domaine du tourisme les Rhodes-Extérieures sont avant tout une région de villégiature pour touristes suisses. En 1993, les 85 entreprises hôtelières ont offert 1994 lits d'hôtes. Des 296418 nuits d'hôtel, 260182 vont au compte d'hôtes suisses, et seulement 36236 au compte des étrangers. La durée de séjour était en moyenne de 5,8 jours par personne, ce qui incite à penser que l'Appenzell est surtout fréquenté par des gens qui veulent se reposer et se relaxer. Le tourisme-éclair d'après le slogan «Aujourd'hui à Zurich, demain à Rome» n'est pas de mise dans le canton d'Appenzell. Par contre, le tourisme quotidien a d'autant plus de valeur, un tourisme qui offre des moments inoubliables dans une nature encore presque

Les guérisseurs et les docteurs

Une spécialité du canton d'Appenzell Rhodes-Extérieures est la libéralité de son régime sanitaire. Des patients cherchant de l'aide viennent de toute la Suisse et de l'étranger, tandis que la population indigène se rend de préférence chez un médecin pratiquant, que l'on trouve quand même en grand nombre, soit un pour 800 habitants.

NEUKOM 💸 **Mobilier** pour centres de protection civile études et projets, fabrication H. Neukom SA 8340 Hinwil-Hadlikon Téléphone 01/938 01 04

Le nombre des guérisseurs est naturellement beaucoup plus grand. Comme un recensement de l'année 1994 le montre, il y a à côté des 65 docteurs pratiquants, 210 guérisseurs admis. Quant aux dentistes, le chiffre est encore beaucoup plus spectaculaire: à côté des quatre dentistes avec un diplôme fédéral, 93 dentistes pratiquent avec une approbation cantonale.

Autour des guérisseurs, des histoires fantastiques sont nées. Un récit qui, à la vérité, aurait déjà environ 50 ans, nous servira d'exemple. A Teufen vivait le docteur Schnider qui – disait-on – faisait de vrais miracles. Il traitait tout le monde, les riches et les pauvres. Quand un patient lui confessait qu'il n'avait pas d'argent, il renonçait généreusement à ses honoraires. Mais malheur à celui qui lui avait menti. Au moment de monter de nouveau dans son train à Teufen, il restait comme pétrifié et ne pouvait plus faire un pas en avant. Le personnel du train avait été avisé, et il le renvoyait au docteur Schnider pour payer sa dette. Il est difficile de dire si l'histoire est vraie. Mais c'est en tout cas une jolie histoire.

Herisau, le lieu de la réunion

Herisau est avec ses 16000 habitants le plus grand village de la Suisse. Malgré une grande activité sur le plan de la construction, dans les dernières décennies, il a pu garder son caractère champêtre. Herisau est mentionné pour la première fois dans un document en 837. Depuis 1876 ce village est le chef-lieu du demi-canton d'Appenzell Rhodes-Extérieures et le siège du conseil d'Etat, du conseil cantonal et de presque tous les bureaux de l'administration gouvernementale. Herisau a une importance régionale à cause de son marché de bétail, le plus grand en Suisse orientale. L'industrie et le commerce sont structurés d'une manière très diverse. Parmi les entreprises d'une certaine envergure nous trouvons des usines de câbles, de caoutchouc et de matière plastique, des fabriques de machines, des entreprises pour le procédé d'affinage de textiles, ainsi qu'une fabrique pour les appareils électroniques de mesure et une fabrique de lampes.

En plus, l'«Appenzeller Zeitung» qui paraît avec un tirage de 15000 exemplaires, est imprimé à Herisau depuis 1828.

Herisau est riche en curiosités. Ouand on se promène à travers le chef-lieu, on remarque différentes belles vieilles maisons en bois à la Schmiedgasse, la Bachstrasse du haut et au Spittel. Celui qui s'intéresse à l'art folklorique appenzellois devrait visiter le musée sur la place de l'Eglise. Des curiosités architecturales sont l'église évangélique-réformée, l'ancienne mairie,

les maisons jumelées de Wals et le hameau de Schwänberg, pour ne mentionner que quelques exemples. Dans le siège du gouvernement au «Obstmarkt» (marché des fruits), on trouve l'admirable salle du Conseil cantonal. Il contient une galerie de tableaux unique au monde de tous les «Landsmänner» des Rhodes-Extérieures depuis 1597.

Appenzell RE en chiffres

Superficie: 242,8 km²

Habitants: 54 087 (1.1.1994)

Structure de l'industrie d'après les emplois: production primaire 8,5%, industrie et commerce 39,7%, services 51,8 (recensement 1990).

Structure politique: 3 districts, 20 communes.

Histoire: 1513 entrée dans la Confédération; 1597 division en une partie catholique Rhodes-Intérieures et une partie réformée Rhodes-Extérieures; adoption de la première constitution cantonale en 1834; 1972 le droit de vote pour les femmes au niveau communal; 1989 droit de vote pour les femmes au niveau cantonal; 1991 introduction de l'âge de votation de 18 ans; 1994 nomination pour la première fois de deux femmes dans le conseil

Pouvoirs publics: dans le conseil cantonal 63 membres, dans le conseil d'Etat 7 membres.

Landsgemeinde: la Landsgemeinde se réunit toujours le dernier dimanche d'avril, alternativement à Hundwil et à Trogen.

Elle est responsable de tous les projets de constitution et de loi, ainsi que des demandes de crédit dépassant 1 million. Elle nomme les sept conseillers d'Etat, et parmi eux le Landammann ainsi que les neuf juges et le président à la cour d'appel.

Communications internationales: Appenzell Rhodes-Extérieures est membre de la Conférence du lac de Constance, qui veut promouvoir un développement par-delà les frontières dans tous les domaines pour plus de deux millions de personnes.